

délétère, une ambiance tendue, des dysfonctionnements portant préjudice à l'organisation du travail. Il faut en finir et Aïcha Chorfi est donc licenciée le 4 décembre 2012 pour insuffisance professionnelle. Les procès vont dès

lorsqu'ils seront sur le compte épargne temps, plus 1 800 € au titre de l'article 700 du code de procédure civile et à supporter également les dépens, soit un total de 42 618,64 € accordés par le tribunal, auxquels il faudra ajouter les dépens lorsqu'ils

scrupule... Action d'autant plus blâmable quand on s'en réfère à la vocation de la Ligue contre le Cancer et aux les finalités qu'elle poursuit.

Louis CHAPUT.

BELLERIVE-SUR-ALLIER (03)

Le site de Montpertuis plus que jamais sous surveillance.

– Cf. La Galipote N° 135 –

Dans le précédent numéro de La Galipote, nous évoquions l'inquiétude des habitants de Bellerive-sur-Allier confrontés au projet d'installation d'une unité de fabrication de bioéthanol sur le site de Montpertuis, anciennement occupé par les usines Manurhin. Un espace de 124 hectares répertorié "secret défense" à l'époque, aujourd'hui en cours de dépollution (il avait même accueilli des substances radioactives), dont la municipalité de Bellerive veut modifier le zonage en le faisant passer de zone naturelle à zone constructible... Ce qui évidemment renforce un sentiment de suspicion.

A l'heure qu'il est, face à la fronde qui s'est structurée autour de l'association "Danger Montpertuis", les responsables politiques temporisent en expliquant que le projet n'est plus à l'ordre du jour... Ce que

semblent confirmer, mais uniquement verbalement, l'entreprise Michelin et le Grand Clermont tous deux impliqués dans l'affaire. Cependant, la municipalité de Bellerive persiste dans sa volonté de modifier le zonage du site – une décision est censée intervenir en septembre – ... Et ce, même si désormais des mesures de protection sont envisagées autour des zones les plus humides.

Aussi, du côté de "Danger Montpertuis", craint-on un repli purement tactique visant à démobiliser les opposants. Une fois le PLU modifié, le combat sera plus difficile... « On ignore ce qui se trame, mais la modification du zonage du site est toujours à l'ordre du jour ; or si l'on s'obstine à vouloir le modifier, c'est bien parce qu'on a une idée derrière la tête », résume en quelques mots la présidente de l'association.

U.M.

Précision de Lucette Terrenoire...

« L'objet de ma lettre auprès du Ministère de l'Environnement [cf. article sur Montpertuis dans La Galipote N° 135], qui a reçu un avis favorable de Mme Royal (c'est-à-dire qu'elle l'a soumis au Préfet de l'Allier) concerne un projet pour "un Parc National zones humides en Bourbonnais", avec un cœur de parc à Châtel-de-Neuvre (bras d'une rivière sauvage) et des réserves intégrales dans les tourbières de la Montagne Bourbonnaise. Montpertuis-Palazol serait en périphérie de ce Parc National, afin que le site soit entièrement restauré par une équipe de chercheurs en biodiversité et non (...) comme l'annonçait Mr Joannet, maire de Bellerive, à moitié dépollué... C'est-à-dire que ce site ne soit pas réservé à un usage non sensible pour une zone industrielle, et que l'on obtienne une dépollution réelle d'autant qu'il est entouré par deux ZNIEFF et une trame bleue.»

Pour vous tenir informé de l'affaire, un site : www.montpertuis.info

Il vous est aussi possible de recevoir gratuitement la "newsletter" de l'association en écrivant à : dangervva@gmail.com

qui galipotent !...

Les affaires qui galipotent !...